TERRITORIA mutuelle
vous conseille au quotidien
pour répondre à toutes vos questions.

POUR PLUS
DE RENSEIGNEMENTS.
CONTACTEZ-NOUS :

NOS CONSEILLERS SONT
À VOTRE ÉCOUTE AU
05 49 33 76 51

TERRITORIA mutuelle NIORT
54 rue de Gabiel - CS 76016
79185 Chauray Cedex

SUR INTERNET
https://prevoyance.territoria-mutuelle.fr/tarificateur/

TERRITORIA MUTUELLE | mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité | SIREN 483 041 307
Siège social | 54 rue de Gabiel | CS 76016 | 79185 CHAURAY CEDEX
05 49 33 76 51 | demain@territoria-mutuelle.fr

Document non contractuel - PLAQUETTE EXPLICATIVE - CDG33 - 2024 - 11/2023

TERRITORIA mutuelle
Membre d'AÉSIO mutuelle

PROTÉGEZ VOTRE SALAIRE

EN CAS D'ACCIDENT DE LA VIE PRIVÉE OU MALADIE

TERRITORIA mutuelle
Membre d'AÉSIO mutuelle

CONSERVEZ 95% DE VOTRE SALAIRE AVEC TERRITORIA MUTUELLE

EN 5 ANS, **1 AGENT SUR 4**
CONNAÎTRA UN **ARRÊT DE TRAVAIL**
CRÉANT UNE PERTE DE **50% DE SON TRAITEMENT**

1 VOS GARANTIES

Garanties obligatoires

VOTRE COTISATION *

MAINTIEN DE SALAIRE

À PARTIR DE **21€/mois**

En cas de maladie ou d'accident de la vie privée, **nous complétons à hauteur de 90% votre traitement indiciaire net + NBI nette et 90% du RIN** (50% Employeur + 40% Mutuelle) pendant les périodes à demi-traitement.

Participation employeur déduite

Garanties facultatives

OPTION 1 régime indemnitaire pour **Invalidité**

À PARTIR DE **14€/mois**

Votre régime indemnitaire est maintenu à hauteur de 90%.

OPTION 2 DÉCÈS TOUTES CAUSES & PTIA

À PARTIR DE **8€/mois**

En cas de décès/PTIA toutes causes, TERRITORIA Mutuelle **verse un capital par tranche de 25% du Salaire annuel brut plafonné à 100%, à vous ou à vos bénéficiaires.**

OPTION 3 PERTE **DE RETRAITE**

(uniquement pour les agents affiliés à la CNRACL) et en complément de la garantie invalidité

À PARTIR DE **6€/mois**

En cas d'invalidité, vous ne cotisez plus pour votre retraite. Grâce à la garantie « perte de retraite » nous vous versons un capital représentant 50% du PASS.

* Cotisation arrondie à l'euro le plus proche, pour un agent ayant un indice majoré de 361 et percevant un traitement brut de **1777€/mois** et un régime indemnitaire **de 100€.**

TIB : Traitement Indiciaire Brut
NBIB : Nouvelle Bonification Indiciaire Brut
RIB : Régime Indemnitaire Brut
PASS : Plafond Annuel de la Sécurité Sociale

TIN : Traitement Indiciaire Net
NBIN : Nouvelle Bonification Indiciaire Nette
RIN : Régime Indemnitaire Net
SAB : Salaire Annuel Brut

2 EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

HECTOR EST ADJOINT ADMINISTRATIF

Il perçoit un salaire net de 1 786€
soit un traitement brut : 2 125 €
Suite à une mauvaise chute, Hector est en arrêt de travail pendant 8 mois.
Dès le 91ème jour d'arrêt de travail,
Hector perd 50% de son salaire, soit 893€ par mois.
Grâce à la garantie maintien de salaire,
Hector conserve 100% de son taitement et de ses primes.
TERRITORIA mutuelle lui verse ainsi
893€ par mois pour une cotisaton
mensuelle de 24,43€.

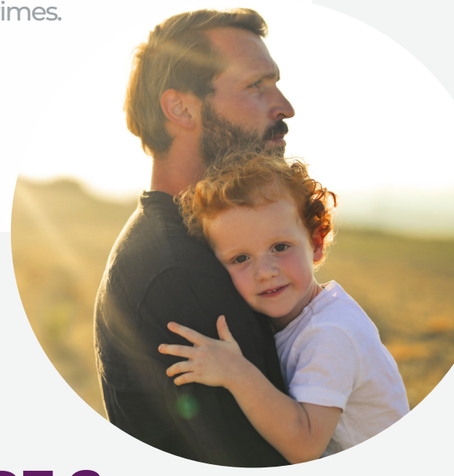

3 COMMENT SOUSCRIRE ?

Demande de renseignements auprès de nos conseillers :

05 49 33 76 51

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Simulez votre cotisation et adhérez en ligne,

RENDEZ-VOUS SUR

https://prevoyance.territoria-mutuelle.fr/tarificateur/ CDG_33

Retournez votre demande d'adhésion à :

TERRITORIA MUTUELLE
54 RUE DE GABIEL
CS 76016
79185 CHAURAY CEDEX

Vos garanties prennent effet le 1er du mois qui suit votre demande d'adhésion.
Vos cotisations sont prélevées directement sur votre bulletin de paie.